Ami du Clergé du 7 octobre 1937

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour le Jubilé Marial français. — I. Le vœu de Louis XIII, 465. — II. La Vierge qui aime les Francs, 466.
Le mot du Pasteur. — L. *22e Dim. après la Pentecôte :* L'Eucharistie sacrifice, 469.
Pour la Maternité de la T. S. Vierge. — I. Marie mère de Dieu et mère des hommes, 470. — II. Marie gardienne, guide, salut (plan), 471.
Les Saints Patrons. — *S. Luc, Patron des peintres :* Le précurseur et l'inspirateur des peintres religieux, 471.
Pour la fête du Christ-Roi. — I. Le règne social de Jésus-Christ, 473. — II. Les caractères de la royauté de Jésus-Christ, 474.
Plans de causeries à une Association de dames. — I. « Da mihi bibere. » 475. — II. Dieu base de la maison, 476. — III. La fuite du péché, 476. — IV. Dieu avec vous, 476.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — VIII. Le Pentateuque, 477. — IX. La Genèse, 478.

POUR LE JUBILE MARIAL FRANÇAIS

I

LE VŒU DE LOUIS XIII

Mes frères,

Les journaux catholiques du 2 juillet dernier apportaient, aux fidèles de chez nous, une bonne nouvelle : l'annonce d'un jubilé, accordé à la France et à ses colonies, afin de marquer, par une faveur et des fêtes particulières, le tricentenaire de la consécration officielle de notre pays à la T. S. Vierge.

Depuis, les solennités de ce jubilé marial ont déjà commencé de se dérouler à travers la France. Aiguebelle a donné le branle, comme il convenait à une fille de S. Bernard, à l'occasion de son huitième centenaire, avec un éclat qu'est venu rehausser la présence d'un légat du Souverain Pontife, S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris. Toutes les paroisses de nos diocèses, les grandes paroisses des villes et les petites paroisses des villages, la France unanime, vont, à leur tour et à leur heure, prolonger jusqu'au 15 août 1938 cette commémoration triomphale, en l'honneur de la T. S. Vierge, notre Première Patronne et notre Reine.

Il convient d'abord de dire ce que fut « le vœu de Louis XIII », ce grand fait religieux de notre histoire. Nos manuels scolaires, qui impriment en caractères gras la date de la fin de la féodalité, de la prise de la Bastille, de la fondation de la IIIe République, ignorent cet événement : qu'est-il pour eux, sinon un fait divers de la piété personnelle d'un de nos rois ? C'est pourquoi beaucoup de nos contemporains ont besoin qu'on leur lise cette page d'histoire.

Rappelons donc d'abord le fait ; soulignons son caractère vraiment officiel ; notons bien sa portée définitive qui nous lie encore aujourd'hui et qui explique ces solennités.

I. — *La consécration du 15 août 1638*

Le 15 août 1638, malgré les armées ennemies toutes proches, Abbeville est en fête. Une foule immense encombre ses rues étroites. C'est à penser que tout le Ponthieu s'y est donné rendez-vous.

Et voici qu'un cortège s'ébranle à travers tout ce peuple accouru. Il mène, vers l'église des Minimes, le roi Louis XIII et son ministre le cardinal de Richelieu, tous deux présents dans la ville depuis quelques jours, pour suivre de plus près les opérations militaires. La cité fidèle acclame son roi.

Par la grande nef, tendue de riches tapisseries, les hauts dignitaires s'avancent jusqu'au chœur, que des chandeliers d'or et d'argent éclairent de la flamme vacillante de leurs mille cierges. Au milieu des sièges couverts de velours aux couleurs de la ville, un prie-Dieu porte sur le devant l'écusson royal et les armes d'Abbeville. Le roi s'y agenouille, entouré des princes de sa maison, tandis que l'orgue et les fanfares annoncent, du jubé, la célébration de la messe.

A la consécration, au moment solennel du sacrifice, le roi se lève, il s'avance vers l'autel et s'agenouille devant le célébrant. Alors, joignant le geste à la parole, la main gauche sur son cœur et la main droite levée à la hauteur de l'Hostie, dans un appareil qui rappelle celui des professions religieuses, il voue son royaume à la T. S. Vierge, qu'il choisit pour protectrice spéciale de la France, et quelques instants plus tard, il scelle son vœu d'une communion fervente. Comme pour ratifier l'acte de son monarque, tandis que les trompettes sonnent, tout le peuple acclame : « Vive le Roi ! Vive le Roi ! »

L'après-midi de cette même journée de l'Assomption, procession et discours allaient solenniser et interpréter l'acte royal. Anthyme-Denis Gohon, évêque de Nîmes, développa en paroles éloquentes quelles raisons avaient inspiré la démarche de Louis XIII. Et l'image de Marie, devenue officiellement notre Reine, fut portée en triomphe par la ville, dans une procession inégalée, que suivait le roi lui-même, entouré d'un brillant état-major de princes, de maréchaux, de cardinaux et d'évêques.

Et pour clôturer cette journée magnifique, le cardinal-ministre fit descendre sur la foule la bénédiction du Saint-Sacrement.

II. — *Son caractère officiel*

Que cette consécration ait été prononcée par le roi en personne, qu'une si grande solennité l'ait entourée, qu'elle ait reçu la ratification des vivats de tout un peuple, devrait suffire, semble-t-il, à bien faire ressortir le caractère sacré, officiel, national de cette reconnaissance de la T. S. Vierge comme Reine de France.

Pourtant, il y a mieux encore. Cette cérémonie ne fut pas la supplication improvisée d'un roi, à une heure tragique, pour ranger du côté de ses armées en difficulté le secours du ciel. Ce fut l'accomplissement d'un vœu longuement mûri, soumis au contrôle du Parlement, promulgué selon les formes par ordonnance royale.

Comme en témoignent les *Mémoires du cardinal de Richelieu,* rédigés par ses secrétaires, mais sous sa direction, plus d'un an avant les solennités d'Abbeville, dès avril 1637, il était question entre le roi et son ministre de mettre la France sous la protection de la T. S. Vierge.

Une première rédaction du projet était prête à cette époque. Comme les autres ordonnances, puisqu'elle devait faire loi, elle serait soumise d'abord au Parlement. C'est en novembre de cette même année que celui-ci en fut saisi. Il l'approuva et l'enregistra. Aussi retrouve-t-on cette ordonnance dans le *Recueil des anciennes lois françaises*.

Enfin, toute procédure achevée, le 10 février 1638, en son château de St-Germain-en-Laye, le roi Louis XIII signait les lettres patentes et promulguait l'édit qui reconnaissait pratiquement la souveraineté de Marie sur la France :

« ...*Nous avons déclaré et déclarons*, disait le texte royal, *que, prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et nos sujets, la suppliant de vouloir nous inspirer une si sainte conduite et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que soit qu'il souffre le fléau de la guerre ou jouisse de la douceur de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte pas des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire.* »

Ainsi, rien de moins contestable que le caractère officiel et national de la consécration de la France à la T. S. Vierge. Qu'importe la question des inspirateurs du projet ! Légalement, Louis XIII a institué Marie Reine de France.

III. — *Sa portée définitive*

A une certaine époque, qui n'est pas encore si éloignée, on a beaucoup parlé chez nous de lois intangibles.

Louis XIII aurait voulu donner à son ordonnance ce caractère définitif. Dans sa pensée et dans son cœur, elle engageait la France du XVII[e] siècle et la France des siècles à venir, la France de toujours. En ce sens, elle est vraiment bien nommée quand on l'appelle le *vœu* de Louis XIII, c'est-à-dire une promesse qui lie pour toujours.

Pour perpétuel souvenir de cette consécration, l'édit du 10 février 1638 prévoyait et prescrivait un triple mémorial : 1° l'érection d'un nouveau maître-autel à Notre-Dame de Paris, surmonté d'une image de la *Pietà*, avec à ses pieds le roi offrant sa couronne et son sceptre ; 2° l'institution de la procession annuelle du 15 août, dans toute la France, avec participation des autorités civiles ; 3° la dédicace à la T. S. Vierge de la chapelle principale de toutes les églises qui ne seraient pas sous son vocable.

Les dispositions royales ont été remplies.

Notre grand peintre Philippe de Champaigne exécuta le tableau de la *Pietà* avec le roi à genoux, d'après les indications mêmes du monarque. On peut le voir encore aujourd'hui au musée de Caen. Et si la mort ne permit pas à Louis XIII d'élever le nouveau maître-autel de Notre-Dame de Paris, Louis XIV réalisa la promesse paternelle.

Encore de nos jours se déroule, au soir de l'Assomption, dans les rues de nos villages et dans les églises de nos villes, la procession du vœu de Louis XIII. Les pouvoirs publics n'y participent plus officiellement. Mais la tradition demeure.

Nos plus modestes églises ont fait une place d'honneur à la T. S. Vierge. Comme en certains pays il y a toujours la chapelle du Crucifix, chez nous il y a toujours la chapelle de Marie. C'est l'autel le plus beau, le plus riche, le plus fleuri.

Eh bien ! tout cela, c'est le prolongement et le mémorial de la consécration de notre pays à Notre-Dame par l'un de ses rois, le plus pieux après S. Louis, par Louis XIII, appelé par l'histoire « Louis le Juste ». Tout cela souligne la portée définitive de l'engagement royal. Tout cela doit rappeler aux générations que le royaume de France est, suivant l'adage, le royaume de Marie : *regnum Galliæ, regnum Mariæ.*

* *

Voilà le grand événement religieux de notre histoire, dont le Jubilé accordé par l'Eglise doit nous aider à commémorer mieux le troisième centenaire.

Oui ! grand événement religieux ! Il est, sur le plan national, ce qu'est dans notre vie individuelle notre consécration à la T. S. Vierge au soir de notre Communion solennelle, ce qu'est dans la vie des sociétés religieuses la reconnaissance de la T. S. Vierge en qualité de première Abbesse ou de première Supérieure. Il est l'affirmation de la souveraineté de Marie sur la nation française, comme les autres le sont de sa souveraineté sur les individus et sur les sociétés.

Acte d'obédience officielle qui a eu des conséquences magnifiques, nous le verrons, dans le développement de nos destinées nationales.

Ne serait-ce pas déjà la récompense de ce geste, que le siècle de la consécration de la France à la Vierge soit aussi le grand siècle de notre histoire, non seulement le grand siècle des lettres et des arts, mais aussi le grand siècle de la sainteté ?

« La Nation Très Chrétienne, a écrit un historien, et qui compte, Louis Madelin, la Nation Très Chrétienne restait catholique et plus catholique que devant ; je veux dire plus religieusement catholique qu'avant la tourmente (de la Réforme) : le renouveau de sainteté qui, dans la première partie du XVII[e] siècle, se manifesta, en est une preuve singulière, quand de « Monsieur Vincent » à Pierre de Bérulle, du « siècle » au « cloître », du cabinet du cardinal de Richelieu aux cellules de Port-Royal, éclatait une religion forte et ardente qui, déjà, valait à la France — le mot ne fut dit que plus tard — le titre de « terre des saints » [1].

Nous nous devons de le commémorer, comme nous faisons les autres dates célèbres de nos annales, et avec un tel élan de ferveur que cette commémoration attire sur la France contemporaine, qui en a tant besoin, une nouvelle effusion de grâces. Ainsi soit-il.

II

LA VIERGE QUI AIME LES FRANCS

Mes frères,

A quelle inspiration notre roi Louis XIII obéissait-il en promulguant son édit du 10 février 1638 à St-Germain-en-Laye, et en s'y conformant lui-même par la consécration du 15 août de la même année à Abbeville ?

Si l'on s'en rapporte aux attendus de l'Ordonnance royale, — ce qui est encore la meilleure source

[1] Louis Madelin, de l'Académie Française, *Le vœu de Louis XIII*, dans le journal *L'Epoque* du 20 août 1937.

officielle, — il faut voir avant tout, dans ces décisions du monarque, une action de grâces, un *ex-voto* de gratitude, un *Magnificat* de reconnaissance à Dieu, par les mains de la T. S. Vierge, pour tous les bienfaits de la Providence répandus sur son règne par l'entremise de Marie. Les cabales ourdies pendant la régence ont été étouffées ; l'hérésie protestante, ouvrière de division, a dû mettre fin à ses agissements ; les armées royales ont rendu aux alliés de la France la possession de leurs Etats. « *Tant de grâces si évidentes,* continue le roi, *font que pour n'en différer pas la reconnaissance,... nous avons cru être obligés... de nous consacrer à la grandeur de Dieu, par son Fils rabaissé jusqu'à nous, et à ce Fils, par sa Mère élevée jusqu'à lui, en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et tous nos sujets...* »

C'est le même devoir de la reconnaissance qui nous dicte d'abord de commémorer le vœu de Louis XIII. Et ce qui rend ce devoir plus impérieux, c'est que depuis cette reconnaissance officielle de sa souveraineté et cet abandon à sa protection, la T. S. Vierge a montré, et combien magnifiquement, qu'elle avait pris au sérieux et accepté pleinement la donation de notre roi. Il y aurait péché d'ingratitude et risque de démériter sa protection, dont nous avons pourtant un si pressant besoin, de ne pas célébrer dans la reconnaissance un tel événement historique.

Pour aider cette reconnaissance, rappelons à grands traits ce que Marie a fait pour la France et *avant et après* le vœu de Louis XIII.

I. — *Avant le vœu de Louis XIII*

En 1636, au début de la guerre contre les Espagnols, après quelques succès de nos armées unies à celles des Hollandais, les ennemis avaient vite repris l'avantage et envahi la France. Dès octobre, ils menaçaient Abbeville. Abbeville prise, c'était une des principales portes de la frontière du Nord ouverte sur Paris à la ruée des envahisseurs.

Richelieu se rend personnellement sur le théâtre des opérations, comme quelques années auparavant à la Rochelle, afin d'organiser la défense.

Sur un mamelon qui commande la ville du côté de l'Artois, une église se dresse : Notre-Dame de la Chapelle. Que l'ennemi l'atteigne, et il la transformera en forteresse, et ses canons pourront à loisir bombarder la ville.

Pour les chefs militaires, aucune hésitation : il faut raser la chapelle pour les nécessités de la défense. Et Richelieu va dicter ses ordres. Mais Notre-Dame de la Chapelle, placée sous le vocable de l'Assomption, est un de ces sanctuaires de Marie très aimés des foules. C'est leur refuge dans toutes leurs tristesses. Là s'alimente, comme à son foyer, leur ardente dévotion à Marie.

Le mayeur Guillaume Sanson intervient. Il compte avec les impondérables. Il demande et obtient qu'on en réfère au roi. Et le roi informé décide le maintien de la chapelle, sur ce motif tout de foi : « La Sainte Vierge étant la protectrice de cette cité, il lui viendra plus de secours de ce côté-là que d'ailleurs. »

Louis XIII savait son histoire de France et que plus d'une fois le royaume avait dû son salut plus à l'intervention miraculeuse de Marie qu'à la science de ses généraux et à la valeur de leurs troupes.

De ces interventions miraculeuses de Marie dans les destinées de notre pays, un érudit peut dresser l'inventaire complet ; force nous est, et il suffit, de nous en tenir aux plus éclatantes, à celles des tournants dangereux de notre histoire.

1. A la fin du IXe siècle, et plus tard encore, l'invasion ne venait pas seulement de l'Est, comme en 1870 ou en 1914, mais aussi du Nord. Les Parisiens et les Français de 1914 se rappellent l'angoisse où les jeta le terrible communiqué : « Les Allemands sont à Noyon. » Ils peuvent imaginer la terreur des Parisiens de 885 à la nouvelle de l'avance des Normands jusqu'aux portes de Paris : ces hordes n'ont-elles pas à leur tête Rollon, surnommé l'invincible ?

L'évêque, un de ceux qui ont mérité le beau titre de *defensor civitatis,* sait qu'il possède dans les reliques de son église le *palladium* de la capitale : la sainte tunique de la Mère de Dieu. Il la tire de son trésor, l'attache à une lance en guise de hampe, l'arbore et la déploie en drapeau sur le front de la bataille. Et comme autrefois devant Geneviève, comme autrefois devant S. Loup, les ennemis, pris d'une panique mystérieuse, reculent, se disloquent, s'enfuient.

Le peuple chante sa reconnaissance à la Vierge comme nous célébrons Notre-Dame de la Marne. L'écho en retentit encore à nos oreilles :

Nec te Francus fugat,
Nec te Burgundus cædit,
Sed Regina Virgo.

« Ce n'est pas le Franc qui te met en fuite, ni le Burgonde qui te taille en pièces, mais la Vierge Marie, notre Reine. »

2. A 300 ans de là, en 1214, nouveau péril, nouvelle bataille, nouvelle victoire sous le signe de Notre-Dame. Le nom de Bouvines est dans la mémoire de tous les Français. Mais le Français d'aujourd'hui ignore trop que le vrai vainqueur fut celle dont l'Eglise déclare qu'elle est terrible comme une armée en ordre de bataille.

Philippe-Auguste, le héros de ces grandes journées, ne l'ignorait pas. Il avait vécu ces minutes tragiques où, sur le point d'être fait prisonnier, il entrevoyait cette humiliation s'ajoutant à la honte de sa défaite. Alors du fond de son âme il avait lancé l'appel de sa détresse à la benoîte Vierge Marie. Et c'était pour reconnaître que sa prière n'avait point été vaine, que Marie l'avait exaucée, qu'elle était le vrai vainqueur de cette immortelle journée, qu'il lui avait élevé une église à Senlis sous le titre assez significatif, que reprendra plus tard Louis XIII, de Notre-Dame de la Victoire.

3. Pourtant, la plus belle grâce libératrice de la Vierge à la France, c'est Jeanne d'Arc. N'y aurait-il que ce miracle de Marie dans notre histoire qu'il suffirait à notre reconnaissance. Car Jeanne d'Arc est bien son œuvre, comme en a témoigné le pape Pie XI lui-même, dans cette Lettre apostolique, la première de son pontificat, *Galliam Ecclesiæ filiam primogenitam* (2 mars 1922), qu'il faut simplement citer ici, parce que son autorité surpasse les plus brillants effets d'éloquence.

« *En ce qui concerne la Pucelle d'Orléans,* déclarait Pie XI,... *personne ne peut mettre en doute que ce soit sous les auspices de la Vierge qu'elle ait reçu et rempli la mission de sauver la France. Car d'abord, c'est sous le patronage de Notre-Dame de Bermont, puis sous celui de la Vierge d'Orléans, enfin*

de la Vierge de Reims, qu'elle entreprit d'un cœur viril une si grande œuvre, qu'elle demeura sans peur en face des épées dégainées, et sans tache au milieu de la licence des camps, qu'elle délivra sa patrie du suprême péril et releva la France. C'est après en avoir reçu le conseil de ses Voix célestes qu'elle ajouta sur son glorieux étendard le nom de Marie à celui de Jésus, vrai roi de France. Montée sur le bûcher, c'est en murmurant au milieu des flammes, en un cri suprême, les noms de Jésus et de Marie, qu'elle s'envola au ciel. »

C'est sans doute à tout cela et à tant d'autres gestes de notre histoire, que pensait le pieux roi Louis XIII, quand il répondait aux conseillers techniques qui demandaient la démolition de Notre-Dame de la Chapelle, afin d'assurer le salut d'Abbeville : « La Sainte Vierge étant la protectrice de cette cité, il lui viendra plus de secours de ce côté-là que d'ailleurs. »

II. — *Après le vœu de Louis XIII*

Si telle fut la protection de la T. S. Vierge sur notre pays avant que la royauté l'ait reconnue, par un acte officiel, comme Reine de France, on doit prévoir qu'elle s'est faite encore plus attentive, plus maternelle, plus sensible après le vœu de Louis XIII. Le contraire surprendrait. Il n'est pas dans les habitudes d'une Reine, moins encore quand cette Reine est Reine du ciel, d'être en reste avec ses sujets.

Nous la verrons donc bénir les armes de la France, comme par le passé.

1. Pour ne citer que quelques faits plus proches de nous : le maréchal Bugeaud, le vainqueur d'Isly, ne répondait-il pas aux acclamations de ses soldats, avec l'humilité d'une Jeanne d'Arc : « Non, non, ce n'est pas moi qui ai gagné la bataille. Nous fléchissions, j'ai invoqué la Vierge : elle m'a donné la victoire » ? Le maréchal Pélissier ne reconnaissait-il pas devoir la prise de Sébastopol à la Vierge de la Nativité, dont il avait choisi la fête pour donner l'assaut et conquérir les canons où fut coulée la monumentale statue de Notre-Dame de France au Puy-en-Velay ? Les maréchaux de la Grande Guerre n'ont-ils pas révélé leur pensée profonde sur ce qu'on a nommé le miracle de la Marne, en s'inclinant, à chaque anniversaire, devant Notre-Dame de la Marne sur le plateau de Bercy-Chambry ?

2. Mais l'histoire d'une nation n'est pas faite du seul récit de ses guerres. Elle est plus encore celle de sa civilisation, de son idéal, de sa vie. Sa grandeur lui vient de son rayonnement sur le monde pour l'avènement d'un règne de charité et de justice, pour l'avènement du règne de Dieu.

Sur ce plan supérieur, comment ne pas voir une réponse splendide de la T. S. Vierge au geste de Louis XIII, dans le rôle dévolu à la France pour brandir au-dessus du monde le flambeau de l'Evangile ?

Là encore il faut se borner.

Deux grands faits émergent de cette suite ininterrompue des gestes de Marie par les Francs : Paray-le-Monial et Lourdes.

a) Les révélations du Sacré-Cœur auront une répercussion profonde et universelle dans la vie de l'Eglise. Par elles sera renouvelée la face de la terre. Elles vont remettre le contact entre les âmes et le Christ, que la Renaissance païenne et la Réforme et le Jansénisme avaient fini par éloigner. Le Sacré-Cœur lui-même en parle comme d'une seconde rédemption.

Pour cette seconde rédemption, c'est une religieuse de France qui est élue, sainte Marguerite-Marie, sans doute pour que la France, toujours grande propagatrice d'idées, diffuse à travers le monde ce message de l'amour.

Mais, initialement, ne l'oublions pas, cette croisade nouvelle, ces nouveaux gestes des Français, sont des gestes de Marie par les Francs. Le Sacré-Cœur ne dit-il pas un jour à la sainte voyante de Paray : « Je te mis en dépôt aux soins de ma sainte Mère, afin qu'elle te façonnât selon mes desseins » ?

b) A Lourdes, cette fois, Marie à son tour se montre. Elle vient dans toute sa beauté d'Immaculée ; elle appelle avec toute son attirance maternelle ; elle séduit les foules avec les miracles répétés de sa toute-puissance suppliante et de sa bonté. Le monde est secoué de sa torpeur et l'univers entier se met en marche.

Depuis plus de trois quarts de siècle, Lourdes est devenue une cité cosmopolite ; disons mieux : un centre de catholicité, dans toute la force originelle de ce terme, avec Rome, l'autre pôle de la chrétienté. Lourdes, c'est une illustration en couleurs et vivante de tout le dogme ; Lourdes, c'est une prédication en haut-parleur de toute la morale ; Lourdes, c'est un autel, une table sainte, une église de plein air. Aucun peuple chrétien qui ne possède son pèlerinage célèbre à Notre-Dame; mais il n'y a qu'un Lourdes.

* *

Ainsi donc, à travers toute son histoire une bénédiction spéciale de Marie descend sur la France. L'étranger le reconnaît : « La Bienheureuse et Immaculée Mère de Dieu, a dit le cardinal Manning, a fait de la grande nation française une nation chrétienne et catholique. C'est à la Vierge bénie que la France doit cette singulière grâce de fidélité qui, au milieu de ses troubles présents, de ses tribulations et de ses afflictions, apparaît comme un grand et lumineux exemple. »

Une tradition raconte que le Christ en croix jeta un regard prolongé d'amour vers l'Occident, que ce regard s'arrêta sur ce qui serait la France, et que son Cœur déjà donna cette terre à sa Mère comme il lui donnait S. Jean.

Ce qui n'est ni tradition, ni légende, c'est que dans une de ses multiples apparitions qui jalonnent notre XIX^e^ siècle, à la rue du Bac, la sainte voyante Catherine Labouré aperçut la Vierge debout sur le globe du monde, que ses deux mains ouvertes inondaient de faisceaux de rayons lumineux, et qu'elle entendit une voix qui disait : « Ces rayons sont le symbole des grâces que Marie obtient pour les hommes ; et le point vers lequel ils tombent le plus abondamment, c'est la France. »

Ne sentons-nous pas que cette prédilection de la T. S. Vierge nous crée un devoir de reconnaissance de la fêter de tout notre cœur, en ce troisième centenaire de la proclamation officielle de sa royauté sur nous ?

C'est le mot d'ordre du Souverain Pontife. Et il sera notre conclusion. Il écrivait dans la bulle *Lætanti animo,* par laquelle il instituait le cardinal Verdier son légat aux fêtes d'Aiguebelle : « Voilà trois cents ans que la noble nation française s'est consacrée à la T. S. Vierge, Mère de Dieu. Si les reines de la terre, qui se sont montrées bonnes, dou-

ces, miséricordieuses envers leurs peuples, voient leurs noms glorieux pendant des siècles, avec quelle ferveur, quelle vénération, quelle piété, les Français ne doivent-ils pas fêter la Reine du ciel et de la terre, assise à la droite de son Fils, notre Rédempteur et Roi, revêtue de gloire dans le ciel, médiatrice des grâces célestes, qui répand sur leur patrie des trésors de miséricorde et de grâces dont l'abondance ne tarit jamais, parce que jamais l'amour qui l'inspire ne saurait se refroidir ! » Ainsi soit-il.

LE MOT DU PASTEUR

L

22e Dimanche après la Pentecôte

L'EUCHARISTIE SACRIFICE

Mes frères,

L'Eucharistie est à la fois sacrement et sacrifice : « sacrifice en tant qu'il est offert, sacrement en tant qu'il est consommé. » *(Som. Théol.*, 3a P., q. 79, a. 5). Comme sacrement, elle nous sanctifie et s'opère par la consécration ; comme sacrifice, elle honore Dieu et consiste dans l'offrande. « C'est pourquoi, lorsque la sainte hostie est renfermée dans le ciboire, ou qu'on la porte aux malades, elle est alors un sacrement et non un sacrifice... ; en tant que sacrifice, elle contient non seulement une cause de mérite, mais aussi un moyen de satisfaction. Car de même que Jésus-Christ, dans sa passion, a mérité et satisfait pour nous ; de même ceux qui offrent ce sacrifice, par lequel ils se mettent en communion avec lui, méritent le fruit de la passion du Sauveur et satisfont. » *(Catéch. du Conc. de Trente,* De l'Eucharistie, § 77).

M. f., nous avons parlé de l'Eucharistie comme sacrement ; maintenant nous allons la considérer comme sacrifice.

Aujourd'hui, je répondrai à ces deux questions : Qu'est-ce que le sacrifice ? Le sacrifice existe-t-il depuis longtemps ?

I. — *Qu'est-ce que le sacrifice ?*

En langage ordinaire, le sacrifice est le renoncement volontaire à une chose pour l'offrir à quelqu'un : un père fait des sacrifices de temps et d'argent pour l'éducation de ses enfants ; dans la bataille, le soldat pour la patrie fait le sacrifice de sa vie ; une personne qui entre en religion fait au service de Dieu et de l'Eglise le sacrifice des avantages que le monde aurait pu lui procurer.

En langage religieux, le sacrifice indique toute offrande faite à Dieu : les sentiments d'adoration, de repentir qui germent dans les cœurs, les prières mentales. Toutefois, ces sentiments ne sont des sacrifices que s'ils se manifestent au dehors par des signes palpables qui sont comme le symbole des mouvements de piété issus de l'âme. Et même tout signe visible, c'est-à-dire tout acte extérieur, ne mérite pas le nom de sacrifice : je donne l'aumône à un pauvre dans l'intention de témoigner à Dieu mon amour, ou le repentir de mes péchés ; ce geste constitue un acte de charité envers le prochain auquel se greffe un sentiment de religion ; ce n'est pas, ce ne peut être un sacrifice dans le sens réel du mot.

Ceci dit, voici, d'après S. Thomas, la définition du sacrifice : « Le sacrifice est l'acte du culte public réservé à honorer le Souverain Seigneur de l'Univers. » (IIa IIæ, q. 85, a. 2, ad 2).

M. f., ce qui caractérise le culte public, ce n'est pas le fait de s'exercer devant des témoins plus ou moins nombreux, ou d'être pratiqué par une multitude plus ou moins considérable. Est public tout acte religieux accompli au nom de la société. Mais les hommages, les marques de respect doivent se nuancer, se graduer selon la supériorité de ceux à qui ils s'adressent. On ne salue pas un enfant comme on salue un vieillard, ni un serviteur comme un chef, ni un sujet comme un roi, ni un simple fidèle comme un prêtre, ni un prêtre comme un évêque, ni un évêque comme le Souverain Pontife.

Or, qui ne sait que de la créature, même la plus parfaite, au Créateur lui-même, la différence est telle que rien ne saurait en donner une juste idée ? De là vient que Dieu seul est honoré de cet hommage spécial, unique, nommé *adoration*.

Pour symboliser cet hommage, il a été nécessaire de choisir une marque tellement réservée qu'elle ne sera jamais employée à d'autre usage, tellement sacrée que de la faire servir à une autre fin serait un sacrilège. Cette marque est le sacrifice : acte du culte public destiné à honorer le Souverain Seigneur de l'univers. Et le sacrifice se compose d'un double élément : l'offrande et l'immolation d'une chose sensible. — Je dis : l'offrande d'une chose sensible. L'homme cherche autour de lui une chose qui puisse être la marque de son absolue soumission à Dieu. Il faut que ce soit une chose qui le touche de près, un être qui en quelque manière le représente, et où soit inclus quelque chose de lui-même, un peu de son travail, de sa fortune, de son cœur. Abel prend le premier-né de son troupeau ; Abraham songe à offrir son fils Isaac, etc. La chose offerte en sacrifice est appelée hostie ou victime. — Je dis : l'immolation d'une chose sensible. Car la victime doit être détruite ; cette destruction est comme l'aveu du néant de la créature devant le Créateur, comme l'aveu des droits de la justice divine et du crime du pécheur.

Et l'offrande et l'immolation sont le fait du prêtre : lui seul est le ministre légitime du sacrifice.

Tel est, m. f., le sacrifice ; et je passe à la seconde question : le sacrifice existe-t-il depuis longtemps ?

II. — *Le sacrifice existe-t-il depuis longtemps ?*

L'histoire ne connaît pas de peuple sans religion, de religion sans culte, de culte sans sacrifice. Le sacrifice se montre partout ; c'est là une des plus curieuses et des plus significatives constatations. Chez les païens il a une grande importance ; un instinct ou un souvenir semble les pousser à se réunir à Dieu ; sortis de lui, ils tentent de remonter à lui. Le sacrifice est un fait général dans l'humanité : « Partout et toujours, les hommes se sont assemblés en certains lieux pour faire des offrandes à la divinité : oblations pacifiques, oblations sanglantes, fruits de la terre, aliments naturels ou préparés, libations de vin ou d'huile ; animaux égorgés dont le sang est répandu sur la pierre de l'autel, dont la graisse brûlée fait monter vers le ciel un nuage de fumée ;... sacrifices humains, rites barbares où les inspirations d'une religion farouche triomphent des révoltes de la pitié comme des protestations de la tendresse... Voilà

l'étrange tableau que présentent toutes les civilisations humaines, la mystérieuse histoire que racontent les annales de tous les peuples. » (Mgr d'Hulst).

Dès lors, n'était-il pas naturel qu'il y eût des sacrifices dans la religion chrétienne ? D'ailleurs, les sacrifices des cultes du passé ne pouvaient ni plaire à la Majesté, ni apaiser la Justice, ni contenter le Cœur de notre Dieu. S. Paul l'enseigne, mettant sur les lèvres de Jésus lui-même cette immortelle déclaration : « Vous n'avez voulu, ô Seigneur, ni sacrifices ni oblations, vous n'avez agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché ; alors j'ai dit : Me voici ! je viens, ô mon Dieu, pour faire votre volonté. » (Hébr., x, 8-9). Et Jésus rassemblant dans sa personne tous les traits figurés par les anciennes religions réalise dans sa vie et dans sa mort la notion du sacrifice parfait d'adoration, de reconnaissance, de prière et de réparation, et il le perpétue dans l'Eucharistie et nous en applique les mérites.

* *

M. f., une idée domine ce que j'ai dit sur le sacrifice. Par lui nous affirmons que Dieu est digne de nos adorations. Par lui nous affirmons que Dieu doit être placé en dehors et infiniment au-dessus de ce qui a reçu l'existence ou est destiné à la recevoir. Par lui nous affirmons qu'il est notre Créateur, la source de tous nos biens et notre fin dernière, et qu'en conséquence nous dépendons entièrement de lui.

POUR LA MATERNITE DE LA T. S. VIERGE

I

MARIE MÈRE DE DIEU ET MÈRE DES HOMMES

Mes frères,

Dans la fête de la Maternité de la Vierge Marie que nous célébrons aujourd'hui, la Sainte Eglise veut nous faire honorer en Marie sa dignité incomparable de Mère de Dieu et sa miséricordieuse bonté de Mère des hommes.

I. — *Mère de Dieu*

1. Oui, nous croyons que Marie est Mère de Dieu. Cette vérité, les Apôtres l'ont inscrite expressément dans le Symbole de notre foi qui porte leur nom : « Je crois en Jésus-Christ, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie. » Les Pères de l'Eglise, les saints Docteurs l'ont proclamée avec la double autorité de leur sainteté et de leur science. L'Eglise infaillible la consacre à son tour par son enseignement et sa liturgie. Les âmes pieuses s'y attachent comme au fondement de leur amour pour Marie et de leur confiance en elle.

Un hérétique fameux, appelé Nestorius, qui était Patriarche de Constantinople et vivait au ve siècle, lui refusa ce titre. Distinguant faussement en N.-S. Jésus-Christ deux personnes, une personne humaine et une personne divine, il osa soutenir que la Sainte Vierge n'était mère que de la personne humaine. Cette doctrine, qui privait notre Mère du ciel de son plus beau titre de gloire, fut accueillie avec indignation par le peuple chrétien. Un célèbre concile, le concile d'Ephèse, la condamna en 431, et à l'annonce de la condamnation de cette erreur, les fidèles, avec des transports d'enthousiasme, répondirent, d'abord dans Ephèse, puis dans l'univers entier, par des fêtes, des illuminations, des cérémonies pieuses, heureux de glorifier Marie par ces manifestations et de proclamer leur croyance en sa Maternité divine.

Oui, Marie est Mère de Dieu. Sans doute elle n'a donné la vie qu'à l'être humain de Jésus-Christ ; son être divin, le Verbe, était engendré éternellement dans le sein du Père. Mais comme cette nature divine et cette nature humaine ne forment qu'une personne, qui est la personne de Jésus-Christ, la Sainte Vierge peut et doit être appelée et est réellement la Mère de cette personne adorable, de même qu'une mère ordinaire est véritablement la mère de son enfant, quoique elle ait contribué à former seulement son corps et non son âme, qui a nécessité une création divine.

Aussi, au moment où Jésus était baptisé par S. Jean sur les bords du Jourdain, lorsque le Père éternel fit entendre cette parole qui retentit du haut des cieux : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ! » la voix de Marie aurait pu s'élever de la terre et dire en toute vérité la même parole : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ! » La Sainte Vierge pouvait l'appeler son Fils, et c'est en effet ce doux nom qu'elle lui donna, quand avec Joseph elle le retrouva dans le Temple au milieu des docteurs lorsqu'il resta perdu pendant trois jours : « Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous ? *Fili, quid fecisti nobis sic ?* »

2. Marie Mère de Dieu ! A quelle *hauteur* cette dignité ne l'élève-t-elle pas ? O esprits célestes qui environnez le trône du Roi des rois ; chérubins enflammés qui plongez, pour ainsi dire, dans les profondeurs de la divinité ; anges et archanges, à qui est confié l'honneur d'accomplir les messages du Très-Haut : que vous êtes grands à côté des autres créatures ! mais que vous restez au-dessous de la Mère de Dieu, si l'on vous compare à Elle !

Marie Mère de Dieu ! Quelle *puissance* aussi cette dignité ne lui communique-t-elle pas ? Salomon, quand sa mère Bethsabée se rendait auprès de lui pour lui présenter une demande, se levait aussitôt pour aller au-devant d'elle ; et pendant qu'il lui prodiguait les témoignages de son affection, il lui faisait élever un trône à la droite du sien, et lui disait : « Demandez, ma mère, tout ce que vous voudrez : il ne m'est pas permis de vous le refuser. » Mais qu'est-ce cela, sinon une faible image de ce que Jésus-Christ fait pour sa Mère, qu'il a instituée dépositaire de sa toute-puissance ?

II. — *Mère des hommes*

Mais Marie, Mère de Dieu, est en même temps Mère des hommes. Depuis que N.-S. Jésus-Christ, expirant sur la croix, nous a tous confiés dans la personne de S. Jean à sa tendresse maternelle, par ces paroles mémorables : « Femme, voilà ton Fils ! » puis s'adressant à S. Jean : « Voilà ta Mère ! » Marie a pris pour nous les vraies entrailles d'une mère, et quelle mère !

Son amour pour nous est en proportion de son amour pour Jésus, puisque nous sommes ses fils, quoique indignes, à la place de son Fils bien-aimé. Dès lors, qui pourra mesurer l'immensité de cet amour ?

Son amour est en proportion de ce que nous lui avons coûté. Or, nous lui avons coûté le sacrifice d'un fils parfait, et par conséquent nous lui avons

coûté les plus grandes douleurs qui puissent s'imaginer et qui dépassent ce que les hommes ont jamais souffert de plus navrant. Qui pourra donc concevoir l'intensité de cet amour ?

Son amour est en proportion de la compassion de son Cœur. Elle est la bonté même, la Mère de miséricorde, la Vierge clémente. C'est surtout la pitié tendre et affectueuse qui déborde de son âme : comment donc se faire une idée des délicatesses de cet amour ?

Enfin son amour est en proportion de nos misères : combien elles sont nombreuses et profondes ! Jugeons par là de l'étendue et de la profondeur de cet amour.

* *

Aussi, quelle ne doit pas être notre confiance en Marie ! Elle remplit excellemment les deux conditions que l'on cherche dans celui que l'on choisit comme protecteur et à qui l'on confie la garde de ses intérêts. Elle est toute-puissante, puisqu'elle est la Mère de Dieu, et elle a la volonté de nous secourir, puisqu'elle est notre mère.

Quelles que soient donc nos difficultés, quels que soient nos découragements, quelles que soient nos tristesses, tournons nos regards vers elle : elle ne peut manquer de nous tendre une main secourable. « O toi, s'écrie S. Bernard, ô toi qui te sens ballotté par les tempêtes de l'âme, si au milieu des écueils tu veux éviter le naufrage, ne détourne pas ton regard de l'Etoile de la mer. Si les vents de la tentation soufflent, si les tribulations se dressent contre toi, comme des rochers menaçants, regarde l'Etoile, appelle Marie. Si tu la prends pour guide, tu ne t'égareras pas ; si tu la pries, tu n'auras pas lieu de désespérer ; si elle te tient par la main, tu ne tomberas pas ; si elle te protège, tu n'auras rien à craindre ; si elle t'est propice, tu parviendras au port du salut. » Ainsi soit-il.

II

MARIE GARDIENNE, GUIDE, SALUT *(Plan)*

Marie est au ciel, où elle jouit éternellement de son Dieu. N.-S. Jésus-Christ son Fils ne saurait lui refuser quelque chose... Appelons-la : elle est notre Mère, elle restera avec nous.

I. — Nous avons besoin d'être *gardés*. Notre corps est fragile, notre âme aussi. Le démon est aussi méchant que pervers ; il cherche à nous changer : nous étions à Dieu, il nous veut à lui, et il multiplie les assauts, les occasions mauvaises. — Marie est puissante...

II. — Nous avons besoin d'être *dirigés, conduits*. Le monde est faux, pétri d'erreur et de mensonge. Ses maximes sont séduisantes et détournent du vrai but. Les ténèbres du mal et du vice mettent dans les esprits de redoutables poisons. — Marie est lumière, gardienne de foi.

III. — Nous avons besoin d'être *aidés* et *sauvés*. Notre âme est si belle avec la grâce qu'elle est une proie convoitée... Tout autour de nous est œuvre de mort... La vie facile et factice nous attire, et sa pratique nous affaiblit : à se laisser faire, on perd vite sa force de volonté et ses énergies. — Marie est le secours des chrétiens, le refuge assuré de ceux qui ont confiance en elle et la prient.

Elle sera gardienne, guide, salut.

LES SAINTS PATRONS

S. Luc, Patron des peintres
(18 octobre)

LE PRÉCURSEUR ET L'INSPIRATEUR DES PEINTRES RELIGIEUX

Mes frères,

Si l'on en croit S. Paul dont il fut le compagnon fidèle, S. Luc fut médecin et c'est à juste titre que les docteurs en médecine se placent sous son patronage. Mais il fut également peintre, — d'après la tradition, — et c'est pour cela que ceux qui manient la palette et le pinceau l'ont choisi comme patron. C'est même avec ces instruments qu'on le représente fréquemment. De même que le bœuf couché à ses pieds le désigne comme l'un des quatre évangélistes, ainsi les attributs de peintre qui accompagnent certaines de ses statues et de ses images nous rappellent qu'il fut un fervent des beaux-arts et qu'il est devenu le patron de tous les artistes, peintres, sculpteurs, statuaires ou verriers. Pour tous S. Luc a été un précurseur et surtout un inspirateur.

I. — *Le précurseur des peintres religieux*

S. Luc naquit à Antioche de parents païens. Il fit en cette ville de solides études qu'il perfectionna encore au cours de voyages en Grèce et en Egypte. N'ayant sans doute ni vu ni entendu le Sauveur, il apprit les éléments de la doctrine chrétienne de la bouche de S. Barnabé, fondateur de l'Eglise d'Antioche. Il s'en instruisit ensuite dans l'évangile de S. Mathieu et de S. Marc, à l'école de S. Paul, près des personnages évangéliques qu'il rencontra, près de la Sainte Vierge surtout, et il a consigné tout ce qu'il a appris d'eux dans son évangile.

Il a également écrit un livre intitulé : *Les Actes des Apôtres* où il raconte l'histoire de ceux-ci après l'ascension du Sauveur et plus longuement la conversion et l'apostolat de S. Paul. Dans ce livre S. Luc parle en témoin de ce qu'il a vu et entendu. Quand S. Paul, en effet, se fut converti au christianisme, S. Luc se joignit à lui pour l'accompagner dans ses courses apostoliques. Il séjourne avec lui à Philippes, parcourt avec lui les villes de Grèce, il le suivra même à Rome où l'Apôtre est amené prisonnier, et après avoir été le témoin édifié de ses travaux il le sera également de son martyre.

Tout en se livrant à l'apostolat de la parole et de la plume, S. Luc ne néglige pas pour cela ses fonctions de médecin ni ses talents de peintre. Ses fonctions de médecin il les exerce probablement en faveur des malades qu'il rencontre, particulièrement peut-être en faveur de ceux qu'il convertit. Quant à son talent de peintre, il l'exerce sans doute pour reproduire les traits bénis du Sauveur qu'on lui a souvent dépeints, et ceux de sa très sainte Mère qu'il a eu, à maintes reprises, le bonheur de contempler.

Le lecteur Théodore qui vivait en 518 raconte qu'on envoya de Jérusalem à l'impératrice Pulchérie un portrait de la Sainte Vierge peint par S. Luc et que cette princesse le mit dans une église bâtie par elle à Constantinople. — On a trouvé à Rome, dans un souterrain près de l'église *Ste-Marie in Via lata*, une ancienne inscription où il est dit d'un portrait de la Sainte Vierge que c'est « un des sept peints par S. Luc ». Il y a encore trois ou quatre portraits semblables, dont le principal a été placé par le pape

Paul V dans la chapelle Borghèse de la basilique de Ste-Marie-Majeure.

Les tableaux, statues et verrières ne sont pas seulement des ornements qui décorent nos églises, ce sont aussi des livres à la portée même des plus ignorants. Ce sont aussi d'excellents moyens d'édification ; on est plus touché par les mystères de notre sainte religion lorsqu'on les voit représentés devant soi, on prie mieux lorsqu'on est en présence de celui ou de celle à qui l'on parle, on se sent plus d'amour pour Notre-Seigneur et pour sa très sainte Mère lorsqu'on les contemple, l'un cloué sur la croix, l'autre debout au pied de cette croix et souffrant tous deux pour notre salut. S. Luc l'avait compris, et ce fut certainement autant pour l'instruction et l'édification de ceux qu'il évangélisait que par amour pour notre Seigneur et la très sainte Vierge que son pinceau reproduisit leurs traits. Il a ainsi fait acte de précurseur, tous les siècles chrétiens se sont plu à l'imiter et c'est peut-être à l'exemple qu'il a donné que nos églises doivent leurs chefs-d'œuvre et leur plus riche parure.

II. — *L'inspirateur des peintres religieux*

Mais S. Luc n'est pas seulement un précurseur pour les maîtres de l'art religieux, il est surtout un inspirateur, plus encore par son évangile que par ses tableaux. S'il n'a probablement pas connu le Sauveur, il a connu ceux qui vécurent avec lui : Philippe, diacre de Césarée chez lequel il logea avec S. Paul en se rendant à Jérusalem et auprès de qui il demeura les deux premières années de la captivité de l'Apôtre, S. Jacques le Mineur, le premier évêque de Jérusalem, S. Pierre et les autres apôtres, avant leur dispersion, la Sainte Vierge surtout, demeurée à Jérusalem et à Ephèse sous la garde de S. Jean. C'est de celle-ci qu'il apprit tout ce qu'il rapporte de l'enfance du Sauveur, la naissance de S. Jean-Baptiste, l'Annonciation, la Visitation, la naissance de Notre-Seigneur, l'Adoration des bergers et des mages, la Présentation de Jésus au Temple, sa prédication au milieu des Docteurs. Tous ces faits, il les a décrits de façon si naturelle, toutes ces scènes il les a si bien dépeintes qu'en les lisant on croit y assister, on y voit agir les différents personnages, on les entend parler. Il en est de même des autres événements de la vie du Sauveur. S. Luc en fait des tableaux si vivants qu'on se croirait y assister auprès de Jésus.

Or toutes ces scènes, tous ces tableaux, que de fois les artistes chrétiens les ont reproduits sur leurs toiles, sur les murs ou les bas-reliefs de nos églises, sur les verrières de nos cathédrales ! Ils n'ont pas eu grand effort d'imagination à faire pour en concevoir les détails, ils n'ont eu qu'à lire l'évangile de S. Luc ou son histoire des Actes des Apôtres. Ses descriptions sont plutôt des peintures que des récits, et je ne m'étonne pas que même l'impie Renan ait affirmé que l'évangile de S. Luc est le plus beau livre qui soit. Les artistes de tous les siècles y sont allés chercher leur inspiration, depuis les peintres primitifs qui couvraient de leurs naïves ébauches les parois des catacombes jusqu'aux maîtres dont les tableaux font la richesse de nos cathédrales ou de nos musées.

Il n'est pas étonnant après cela que les peintres et autres artistes aient choisi ce saint comme patron et donné son nom aux sociétés créées pour promouvoir les beaux-arts. De temps immémorial, il existait à Rome une confrérie fondée sous son vocable. Girolamo Muziano, peintre, graveur et mosaïste, surintendant du Vatican, lui substitua l'Académie St-Luc et le pape Grégoire XIII publia un bref à cet effet le 15 septembre 1577. Toutefois cette Académie ne reçut son statut définitif qu'en 1593 par une bulle de Sixte-Quint.

L'Académie St-Luc existe encore. Deux classes la composent : l'une qui est la véritable Académie compte dans son sein les artistes habiles, l'autre à laquelle est resté le nom de confrérie, admet des artistes médiocres et même les ouvriers dont la profession relève des Beaux-Arts. Parmi les peintres français qui en ont fait partie, on remarque Poussin, Lebrun et Joseph Vernet.

Une Société de St-Luc existait à Florence dès l'année 1350. Les peintres de Paris formèrent aussi une Académie de St-Luc en 1391. Charles VII en confirmant leurs statuts les exempte de toute taille, subside, guet, gardes, etc. En 1613 la communauté des sculpteurs se joignit à eux, on admit plus tard les graveurs et les marbriers. En 1705, cette Académie de St-Luc obtint même l'autorisation de tenir une école publique de dessin et de distribuer des prix.

III. — *Notre modèle à tous*

Les peintres ne doivent pas être les seuls à honorer S. Luc, tous nous devons l'honorer comme eux, car nous devons tous être peintres à notre façon. Notre vie est une toile sur laquelle il s'agit de reproduire les traits de Notre-Seigneur pour que nous devenions, dans la mesure du possible, ses images et, selon le mot de Tertullien, d'autres Jésus-Christ.

C'est ce qu'a fait S. Luc. Il ne s'est pas contenté de représenter sur la toile les traits de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, il s'est surtout efforcé de reproduire en lui leurs vertus. Pendant toute sa vie il est resté vierge, il vivait plutôt de la vie des anges que de celle des hommes. Il était plein d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu. Avec S. Paul il a prêché, il a fait connaître au loin le nom de Jésus-Christ, il lui a gagné des âmes nombreuses. Au moment des plus grands travaux de l'Apôtre, de ses persécutions et de ses souffrances, lorsque tout le monde le quitte, S. Luc demeure seul à ses côtés. C'est S. Paul lui-même qui nous l'apprend (II Tim., IV, 11) et il l'appelle son coadjuteur et son très cher médecin. (Col., IV, 14). L'humilité de S. Luc se garde bien de nous donner tous ces détails, il s'efface entièrement dans ses écrits pour ne laisser voir que l'œuvre de Dieu et les merveilles qu'il opère par ses apôtres.

S. Epiphane nous dit qu'après le martyre de S. Paul, S. Luc prêcha en Italie, en Gaule, dans la Dalmatie et la Macédoine. S. Fortunat assure de son côté qu'il passa en Egypte et prêcha dans la Thébaïde. S. Hippolyte enfin nous apprend qu'il fut crucifié à Elée dans le Péloponèse, âgé de plus de quatre-vingts ans. Son corps reposa à Patras en Achaïe jusqu'en 357. A cette époque l'empereur Constance le fit apporter à Constantinople où il le déposa dans l'église des Apôtres avec ceux de S. André et de S. Timothée. Il a été, depuis, réparti entre différentes églises.

* *

M. f., imitons S. Luc et comme lui efforçons-nous de reproduire en nous les vertus de pureté, de

zèle, d'humilité, de charité envers Dieu et envers le prochain surtout, qu'il a pratiquées, et comme lui nous deviendrons autant d'images fidèles du divin Maître. Ainsi soit-il.

POUR LA FETE DU CHRIST-ROI

I

LE RÈGNE SOCIAL DE JÉSUS-CHRIST

Instaurare omnia in Christo.
Tout doit être restauré dans le Christ. (Ephes., IV, 10).

Mes frères,

Le sens de ces paroles, que S. Paul adressait aux Ephésiens, est que Notre-Seigneur est venu sur la terre pour restaurer toute la création, et faire, pour ainsi dire, une création nouvelle. Et c'est pour cela que l'Eglise l'appelle « le Créateur de la terre rachetée, *orbis redempti Conditor.* » Il la répare en ennoblissant la nature humaine par la communication de sa nature divine, en élevant les hommes à l'état surnaturel par sa grâce. Par là, ils forment sur la terre une société, la société des enfants de Dieu, l'apanage terrestre du Christ, son Eglise militante, dont les membres sont destinés à composer la société des élus.

Toute la terre appartient donc au Christ, toutes les nations sont à lui. Dieu son Père les lui a données en héritage (Ps. II, 8) ; toutes doivent lui obéir et le reconnaître pour leur Roi. Et comme il n'y a presque plus aujourd'hui un seul coin de la terre où les apôtres de Jésus-Christ n'aient pas annoncé la bonne nouvelle de l'Evangile, nous devrions voir son règne s'accroître, se dilater à mesure que le genre humain se multiplie dans le temps et dans l'espace.

Mais, que voyons-nous, hélas ! Bien loin que des régions nouvellement évangélisées les foules se pressent autour de son trône pour reconnaître sa royauté, les nations catholiques s'en vont à l'apostasie. Comment expliquer que des peuples chrétiens aient pu en venir à secouer son joug, à fouler aux pieds tous ses droits et à le couvrir de blasphèmes ?

I

L'apostasie des individus s'explique par les passions ; mais l'apostasie même d'une seule nation isolée n'a pas la même cause. Jamais un peuple n'aurait apostasié, si une force brutale ne l'y avait pas contraint. L'histoire nous dit que cette force a joué le premier rôle et que les passions sont venues à son aide.

Mais les passions au service d'une force brutale ne suffisent pas elles-mêmes pour expliquer le fait dont nous sommes aujourd'hui les témoins attristés. Des nations différentes par le caractère, les aspirations, les intérêts sociaux, des nations plus ou moins jalouses les unes des autres, souvent hostiles, et parfois même se traitant en ennemies, comment ont-elles pu s'entendre pour l'exécution d'un projet aussi antisocial, aussi antinational ? Quelle est la force qui les pousse? Est-elle terrestre ou infernale?

Je n'hésite pas à le dire : la force est infernale.

Depuis longtemps déjà certains écrivains soulevaient les voiles sous lesquels elle se cachait; d'autres plus récents ont fini par les déchirer tous; et le monstre apparaît aujourd'hui dans toute sa méchanceté.

L'Eglise n'avait pas attendu ces publications pour le connaître et le dénoncer ; ses pontifes, surtout Léon XIII, par son encyclique *Humanum genus,* en ont dévoilé aux fidèles les ruses, les pièges, le venin, et l'ont marqué d'un fer rouge.

Son nom est *Franc-Maçonnerie,* société secrète, mystérieuse, parce qu'elle tient cachés tous les mystères de Satan. C'est de lui que lui vient sa force, c'est Satan qui agite sa main et qui pousse les peuples à la révolte en lui inspirant sa haine éternelle contre le Christ.

En effet, tous ces horribles blasphèmes que les livres, les journaux, les discours multiplient et propagent ; toute cette boue qu'on jette continuellement sur tout ce que nous avons de plus sacré, tout en affectant de tendre la main aux catholiques, ne peut pas s'inspirer d'une haine humaine. Les hommes, même les plus enfoncés dans le crime, ne sauraient pas d'eux-mêmes imaginer une telle rage. Les païens, tout plongés qu'ils étaient dans le vice, n'outrageaient pas leurs divinités ; ils étaient plus respectueux envers les faux dieux que des hommes qui se disent civilisés ne le sont envers le Dieu tout-puissant. C'est que les païens étaient des hommes plus ou moins corrompus; les hommes dont je parle sont des hommes satanisés.

Mais, pour que vous combattiez avec plus d'entrain l'infernal ennemi, j'ai à vous dire ce qu'il est et ce que nous avons à craindre de sa part.

II

Ces hommes au service de Satan, unis par la haine que leur chef leur souffle, peuvent d'autant plus nous nuire qu'ils ont entre leurs mains le pouvoir. Ce pouvoir ne peut être que malfaisant, puisqu'ils affirment ne l'avoir pas reçu de Dieu. C'est donc de l'enfer qu'ils le tiennent. Or, une société avec un pouvoir d'origine satanique est plus dangereuse que l'enfer lui-même ; car, si l'enfer peut concevoir le mal, il ne pourrait l'exécuter sans le concours de l'homme.

Ceux auxquels Satan communique ses ordres ont déjà miné toutes les bases de la société ; ils ont détruit, à peu près, toutes les plus anciennes institutions catholiques ; ils ont ravi à notre Roi éternel tous les droits à sa souveraineté ; et si chez nous ils n'ont pas fait cesser le saint sacrifice et éteint les lampes du sanctuaire, comme en Russie, au Mexique, en Espagne, c'est qu'ils n'ont pas jugé le moment encore opportun. — Devant cet état de choses, et devant les dangers plus grands qui nous menacent, pouvons-nous rester impassibles ou combattre mollement ? Hélas ! combien ont été et sont indifférents ! Combien restent dans l'inertie, en voyant mettre de plus en plus la main sur l'héritage du divin Roi !

Vous, m. f., ne soyez pas de ceux-là ; levez-vous pour défendre l'Arche sainte ; montrez au monde que les intérêts de Dieu vous sont plus à cœur que vos propres intérêts, si toutefois les intérêts privés ne sont pas étroitement liés à ceux de Dieu. Comprenez que les maux auxquels en ce moment se trouve en proie la société, proviennent de ce qu'elle a chassé Notre-Seigneur de toutes ses institutions ; soyez assurés qu'elle sera toujours agitée, bouleversée, tant qu'il n'y sera pas rentré en triomphe pour y reprendre tous ses droits et y être traité en Souverain Seigneur.

Mais que devons-nous faire, nous tous qui vou-

lons sérieusement travailler à cette restauration sociale ? que ferons-nous pour hâter ce triomphe de Notre-Seigneur ?

III

D'abord, regardez comment les rangs de nos ennemis sont serrés, comme leurs soldats sont fidèles aux consignes reçues, comme ils savent les exécuter, et saisir toutes les occasions, employer tous les moyens, profiter des moindres circonstances pour nous nuire et atteindre leur but final. Voyez surtout comme ils sont pénétrés de l'esprit et des sentiments de leur chef Lucifer. — Et nous ? Sommes-nous pénétrés de l'esprit et des sentiments de notre Maître, de notre Roi Jésus-Christ ? Sommes-nous aussi unis que nos ennemis ? Notre but est-il réellement toujours celui de lutter pour la restauration sociale du règne de Dieu ? Ou n'avons-nous pas d'autres intérêts, d'autres vues que nous faisons passer avant ce but ?

Une des armes les plus puissantes de nos ennemis, ce sont les journaux. Ah ! ils ne nous ménagent pas. Eh bien ! n'aidons-nous pas de nos deniers à les fabriquer? Mais coalisons-nous donc pour ne pas les favoriser. N'avons-nous pas la même arme entre les mains ? Elle serait redoutable aux ennemis du Seigneur, si nous savions nous en servir. Certes, nous avons de vaillants soldats qui savent la manier. Mais nous avons aussi bon nombre de journaux qui se proclament catholiques, et qui ne le sont qu'à moitié, parce qu'ils défendent mollement les principes, parce qu'ils ont peur d'effaroucher l'ennemi, ou parce qu'il s'y mêle une nuance plus ou moins marquante de libéralisme. Si ces journaux sont catholiques, pourquoi n'embrassent-ils pas sincèrement tous nos principes, ne défendent-ils pas toutes nos vérités, n'en acceptent-ils pas avec courage toutes les conséquences ?

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons être tous décidés à défendre en toute circonstance, avec tous les moyens dont la loi nous permet de disposer, les intérêts de Dieu et de l'Eglise. Si nous avions été unis quand nous avons vu l'armée ennemie se former, quand elle préparait les premières attaques contre l'héritage du Christ, l'adversaire n'aurait pas osé avancer. Son armée, quoique puissante, ne pouvait être plus forte qu'une armée d'hommes libres de la liberté des enfants de Dieu. Notre chef, le Roi Jésus, n'est-il pas plus formidable que le leur ?

Si, pour rétablir le règne de Notre-Seigneur dans la société, nous voulons combattre avec succès, savez-vous par où il faut commencer ? Il faut commencer par nous-mêmes. Jésus-Christ ne pourrait jamais devenir le Roi des multitudes, s'il n'était pas d'abord le Roi des individus. Il faut donc que ses soldats ne se contentent pas seulement de l'acclamer Roi ; il faut qu'il règne réellement dans leur cœur, dans tout leur être, et qu'ils soient pénétrés de ses sentiments. Sans cela, nos passions se mêleront plus ou moins dans notre action commune : nous serons divisés. C'est ce qui est malheureusement arrivé. Nos ennemis en ont profité.

On lit dans les journaux catholiques : « Cherchons le règne de Dieu, plaçons-nous sur le terrain catholique, ne faisons pas de politique de parti. » Oui, il ne faut pas faire de la politique de parti ; mais pour établir le règne de Dieu, il faut prendre un parti, celui de la vérité et de la justice, de toute la vérité et de toute la justice. Le vrai terrain catholique est là. Et si vous ne savez pas où est la vérité et la justice, cherchez-les : il ne vous sera pas difficile de les trouver : l'Evangile et les enseignements des Souverains Pontifes en sont le code immortel.

Comme toutes les grandes œuvres, la restauration du règne social de Jésus-Christ est un travail de longue haleine. C'est donc sans tarder que nous avons le devoir d'y concourir. Apportons-y, chacun dans notre sphère, et toute notre foi, et tout notre amour, et tout notre zèle, et toute notre confiance. Affermissant et développant en nous d'abord ce règne béni, employons-nous à le rétablir autour de nous. Par nos prières, par nos bonnes œuvres, par notre vie vraiment chrétienne, méritons que Dieu bénisse nos efforts et seconde notre apostolat, afin que luise bientôt le jour où le Christ-Roi reprenne sa place au sein des familles et de la société. Ainsi soit-il.

II

LES CARACTÈRES DE LA ROYAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST

Mes frères,

Quand on a dit que Jésus-Christ est au sommet de la création, l'exemplaire et le type de tous les êtres, le premier dans les complaisances et dans les décrets divins ; quand on a dit avec S. Paul qu' « il récapitule en lui toute l'humanité » (Col., I, 17), on n'a pas épuisé la liste de tous les titres qui lui conviennent. Par rapport à nous, il n'a pas qu'une priorité de préexistence et de mérites, il a un domaine total, dans la pleine acception de ce grand mot : *il est Roi.*

De ses droits à la royauté, je ne dirai rien : ils nous sont assez connus. Ce sont les caractères de cette royauté que nous allons considérer.

I

La royauté de Jésus est *indiscutable.*

On voit contester la légitimité de certains pouvoirs humains, soit parce que l'origine en est suspecte, soit parce qu'ils ont été illégalement usurpés, soit parce que l'on s'en est emparé par ruse ou par crime. Mais comment mettre en question la légitimité de l'autorité du Christ, quand sa divinité, de laquelle elle découle, est absolument démontrée ? C'est bien pour échapper à sa domination que l'on s'attaque avec tant de fureur et d'acharnement à son origine divine. N'est-ce pas Strauss, le théologien allemand, qui proclamait qu'on rendrait le plus grand service à l'humanité, si l'on prouvait que Jésus-Christ n'est pas Dieu ?

II

La royauté de Jésus-Christ est *infaillible.* Des pouvoirs humains on peut toujours craindre des déficiences, des perversités ou des abus. Il est si facile ou de fuir la responsabilité, ou de verser dans la tyrannie ! Nous n'avons pas à redouter que Jésus-Christ fasse mauvais usage de son autorité. Il ne veut ni ne peut la faire servir qu'au bien des hommes ses frères. « Je ne suis pas venu pour me faire servir, a-t-il dit, mais pour servir moi-même. » (Mt., xx, 28). Loin d'être une puissance despotique, son autorité est pour nous une sauvegarde sur laquelle nous devons nous reposer en toute confiance. Il ne l'exerce qu'en notre faveur.

III

La royauté du Christ est *souveraine*. Sous ce rapport, nulle autre sur la terre ne saurait lui être comparée. Au-dessus de cette souveraineté, il n'en existe point. Toutes les autorités qui nous demandent ici-bas un degré, une forme quelconque d'obéissance, de quelque nom qu'elles s'appellent, à quelque ordre, familial, ou social, ou spirituel qu'elles appartiennent, ne sont que des émanations de celle-là. Les plus grands potentats de la terre sont devant lui des vassaux, car tous relèvent de lui et lui doivent l'hommage, le tribut de leur soumission : « *Ipse est Deus deorum et Dominus dominantium.* » (Deut., x, 17).

IV

La royauté du Christ est *absolue*. Dans son étendue, dans son exercice, dans sa durée, elle n'est tributaire de qui que ce soit. Il ne la tient et elle ne dépend d'aucune consultation populaire, d'aucun pacte, d'aucun mandat. Elle nous atteint, même avant et sans notre consentement ; et son action est affranchie de tout contrôle, n'est soumise à aucune condition. Issue de Dieu, elle est indépendante comme lui.

V

La royauté du Christ est *perpétuelle*. Les représentants du pouvoir ici-bas commencent et finissent, passent et disparaissent. Il en est dont le gouvernement n'est que temporaire. Et parmi ceux qui, de par une constitution, sont à vie, il en est qui abdiquent spontanément, d'autres qui sont renversés par une révolution triomphante ou victimes d'un attentat.

Mais lui, notre Christ, ni il abdique, ni il ne peut être détrôné ou banni ; lui, suivant le mot célèbre de Garcia Moreno, lui « ne meurt pas. » Sa royauté ne peut finir. Elle nous atteignait hier, elle nous atteindra demain, elle atteindra après nous toutes les générations futures. C'était la joie de sainte Thérèse d'Avila de se répéter l'assurance donnée par l'ange à Marie : « Son règne n'aura pas de fin. » Ce doit être aussi notre joie de chanter chaque dimanche avec l'Eglise dans notre *Credo : « Cujus regni non erit finis.* » Non, pas de fin ; car cette souveraineté est immortelle, elle défie toutes les attaques, toutes les perturbations. Voilà dix-neuf siècles qu'on la bat en brèche, que l'on croit en avoir raison et la détruire, qu'on dirige contre elle la presse, l'instruction, le théâtre, la littérature, la critique, les passions ; mais elle survit à toutes les conjurations. N'a-t-il pas dit, Jésus, à sa servante de Paray : « Je règnerai malgré mes ennemis » ?

VI

La royauté du Christ est *universelle*. Elle s'étend à tout dans l'humanité.

Dans l'homme, elle atteint notre intelligence, dont elle exige l'adhésion à la vérité qu'elle enseigne ; elle atteint notre cœur, dont elle exige l'amour, un amour supérieur à tous les autres, en retour de celui qu'elle donne ; elle atteint la volonté, dont elle attend l'obéissance à tous ses préceptes; elle atteint les sens, qui sont les organes du service qu'on lui doit.

Elle atteint tout dans la famille : le père, la mère et les enfants. C'est elle qui consacre l'autorité des parents, laquelle est une parcelle de la sienne; c'est elle qui sanctionne la dépendance des enfants vis-à-vis d'eux.

Elle atteint la société, qui, elle aussi, est son œuvre. Non pas que Jésus-Christ tienne visiblement en main le gouvernail des peuples ; mais les chefs eux-mêmes relèvent de lui : *per me reges regnant;* leurs lois, leur gouvernement doivent s'inspirer de ses volontés : *et legum conditores justa decernunt* (Prov., VIII, 15). Le règne social du Christ est le droit radical, inséparable, inéluctable de sa divine suprématie. Rien n'est plus essentiellement opposé à ce droit que la prétention révolutionnaire et satanique d'éliminer le Christ du domaine social, d'effacer son nom de la législation, de le proscrire de tout ce qui touche au gouvernement des nations, de professer que l'Etat ne reconnaît aucun culte, c'est-à-dire ne reconnaît pas Dieu.

VII

La royauté du Christ, enfin, est *décisive*.

Décisive pour les individus, parce que notre destinée dépend de l'attitude que nous avons prise vis-à-vis d'elle. Là est pour chacun de nous la vie ou la mort, le salut ou la damnation : ou nous nous y serons soumis volontairement, et Dieu nous en récompensera ; ou nous serons l'objet de ses châtiments, si la mort nous trouve en état de révolte.

Décisive aussi pour les sociétés. Puisqu'elles sont sous sa domination et que d'autre part leur destinée ne dépasse pas les limites de la vie présente, c'est leur prospérité ou leur malheur qui est ici en cause. Dieu bénit les peuples qui observent sa loi et se soumettent à son autorité : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus* (Ps. CXLIII, 15) ; il laisse au contraire les nations rebelles en proie à tous les ferments de discorde, de désordre et de ruine qu'engendre leur révolte. La loi est portée aussi bien contre elles que contre les individus : « Ceux qui s'éloignent de vous, Seigneur, périront. » (Ps. LXXII, 27).

* *

En ce jour, m. f., où, par une solennité nouvelle et toute spéciale, l'Eglise honore N.-S. Jésus-Christ en tant que Roi, aimons à lui redire cette acclamation que l'apôtre S. Jean met sur les lèvres des vingt-quatre vieillards qu'il vit prosternés devant le trône de l'Agneau : « Vous êtes digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance. » (Apoc., IV, 11). « Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir la puissance et la divinité, et la sagesse, et la force, et l'honneur, et la gloire, et la bénédiction. » (Apoc., V, 12). Prions pour que individus et peuples se rangent sous son empire, et saluons dès maintenant le jour où il nous sera donné de mêler nos voix à celles des élus et de répondre par un *amen* éternel (Apoc., VII, 12) au cantique ininterrompu qui retentit dans le ciel à la louange du Roi des rois. Ainsi soit-il.

PLANS DE CAUSERIES A UNE ASSOCIATION DE DAMES

I

« DA MIHI BIBERE »

Un jour, Jésus quitte la Judée où il a en vain prêché. Il se rend en Galilée, en traversant la Samarie.

Au puits de Jacob, une Samaritaine vient puiser

de l'eau. « *Femme,* lui dit Jésus, *donne-moi à boire.* » (Jo., IV, 7).

Du fond de son Tabernacle, Jésus vous redit encore : « Vous aussi, femmes chrétiennes, étanchez ma soif. »

Jésus a soif des âmes...

Vous, mères, vous lui donnez des corps ; il faut aussi *lui donner des âmes.* Le faites-vous ?

I. — *La vôtre d'abord !*

Il ne suffit pas de le lui répéter dans une formule quelconque... Il ne suffit pas de lui donner automatiquement quelques instants de la journée, et quelques heures de l'année...

Il veut *le tout.*

Votre cœur est fait d'amour... Une vie sans amour est un oiseau sans ailes, — une créature sans vie, — une vie nulle, vide, sans ressort.

Votre amour, sur quoi se pose-t-il ?... Sur des choses insignifiantes ? — des choses humaines... donc très bornées ? — des choses... neutres ? qui flattent ?

Ce n'est pas un aliment suffisant...

C'est une souffrance, parce que soif inassouvie. Donnez à Dieu quelque chose de mieux... un amour vrai... une âme totale et grande.

II. — *Les âmes des autres*

Vous en rencontrez, des âmes !... tous les jours... Sont-elles meilleures quand vous les avez quittées?

Jésus les veut !

On les lui prend ! et avec quelle férocité !

Et vous, que leur donnez-vous ?... de la bagatelle ? de l'humain ? du neutre ? du poison ?... Nourriture de famine ! de mort ! !

Vous devez les orienter vers Dieu...

Y pensez-vous dans votre offrande du matin ?

Avez-vous cette passion obligatoire : « A qui vais-je faire du bien aujourd'hui ? »

Examinez votre existence.

Dieu est-il content de ce que vous lui donnez ?... Le monde lui refuse tout. Et vous ?

Da mihi bibere.

II

DIEU BASE DE LA MAISON

Vous avez le soin et la responsabilité de la maison, du foyer. Rappelez-vous ce verset de psaume : « *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* »

C'est grave !... Si Dieu n'est pas là *constamment,* — car l'édification du foyer dure toujours, — la maison n'est pas solide.

Mais, au fait, connaissez-vous Dieu ?

I. — Dieu ne serait-il, pour vous, qu'un être vague, impersonnel, inaccessible ?... un être qu'il est d'habitude de prier et à qui l'on adresse, à des heures à peu près fixes, quelques formules traditionnelles ?

Quelle erreur !

II. — Dieu est vivant. Il agit :

Le Père nous crée à chaque instant.

Le Fils s'immole pour nous, à la messe, dans l'Eucharistie, où il reste sans cesse pour nous.

Le Saint-Esprit nous vivifie... c'est un courant continu.

Dans l'âme en état de grâce, la Sainte Trinité réside.

III. — Dieu est donc là, tout près, au service de la maison que vous bâtissez.

Appelez-le à votre aide, mais sérieusement, cordialement.

Enveloppez souvent votre foyer du signe de la Croix, appel à la Trinité.

Ayez souci de la présence de Dieu. Dans tous vos actes de maîtresse de maison, restez l'intime de Dieu : votre maison sera solide, malgré les bourrasques, parce que *Dieu en vous* et *vous en Dieu,* c'est la sécurité éternelle.

III

LA FUITE DU PÉCHÉ

Dans l'évangile du dimanche de la Passion, il est dit que Notre-Seigneur, en face de ceux qui le critiquent, prononce cette parole : « *Quis arguet me de peccato ?* »

Au sens strict du mot, nul autre que Jésus ne peut dire cela.

Mais c'est tout de même un idéal : faire disparaître le péché de sa vie !...

I. — Nous sommes créés pour l'intégrité, pour la netteté d'âme.

Le ciel promis à l'homme, reconquis par la Rédemption, est fait pour nous, et il n'admet pas le péché.

C'est vrai pour tous, mais surtout pour des mères.

II. — Une maman a charge d'âmes.

Les âmes des petits sont chargées de ciel et de grâce.

Dans une famille, ou un groupe, les enfants ont les regards sur vous... Ils imitent... Ils ont une confiance absolue : « Maman l'a dit... Maman l'a fait... »

Vous êtes jugées par vos enfants.

Voulez-vous que ce soit en mal ?... Que ce serait douloureux, dangereux !

III. — Il faut donc qu'en un sens vous puissiez leur dire : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?*

Soyez loyales : que ce soit vrai ! non pas seulement à l'extérieur...

Portez Dieu !

Donnez Dieu !

Rayonnez Dieu !

IV

DIEU AVEC VOUS

« *Sine me, nihil potestis facere...* » Mais S. Paul répond : « *Omnia possum in eo qui me confortat.* »

I. — Votre tâche d'*épouses* est grande.

La femme fait, ou défait, son foyer.

Elle doit avoir le souci de la perfection de sa maison... Son foyer doit être un modèle, *en tout.*

Votre tâche de *mères* est plus haute encore.

Elle est difficile : à cause de l'éducation, — à cause de l'étude à faire de chaque âme, — à cause des assauts terribles du mal.

II. — Vous n'êtes pas seules pour travailler... Jésus est là.

A la messe, le prêtre met une goutte d'eau dans le calice. Cette goutte sera changée, comme le vin, au sang de Jésus !... C'est un symbole...

Avec Jésus, vous cultivez vos enfants. Votre part

d'action est minime : la goutte d'eau... Mais Dieu la veut... Cela devient du travail de Jésus : *son* offrande...

Ce rien devient puissant !

III. — Courage ! Avec Jésus, vos difficultés seront vaincues, les âmes élevées...

Si vous n'avez pas su jusqu'alors, c'est que vous n'avez pas offert votre goutte d'eau... vous n'avez pas mêlé votre vie à la Sienne !

L'amour égoïste du « moi » était trop près, trop prenant...

L'autre amour était trop loin pour agir...

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

VIII

LE PENTATEUQUE

Tout en formant par elle-même un ensemble général, la Sainte Bible n'est pas exclusivement composée de livres détachés les uns des autres. Elle contient aussi des groupes d'ouvrages qui comprennent, si l'on peut dire, des ensembles particuliers. Et précisément elle s'ouvre par une de ces collections désignée sous le nom de *Pentateuque* et qui, comme à peu près tous les livres de l'Ancien Testament, est également vénérée par les Juifs et par les chrétiens.

I

Le Pentateuque était nommé par les Hébreux le *Livre de la Loi,* ou plus brièvement *la Loi.* Cette dernière désignation est à retenir, car on la retrouve encore quelquefois sous la plume d'écrivains modernes. Le nom actuel vient du grec et signifie « cinq volumes » ; en effet, c'est bien ce nombre de livres qui constituent le Pentateuque.

Il y a d'abord la *Genèse,* qui raconte l'histoire sacrée depuis l'origine du monde jusqu'au séjour des fils d'Israël en Egypte sous l'autorité des Pharaons. Puis vient l'*Exode,* qui décrit d'une façon très détaillée la sortie d'Egypte et les miracles qui l'accompagnèrent. C'est ensuite le *Lévitique,* où sont codifiées les règles relatives à l'exercice du culte public et celles qui concernent spécialement la tribu de Lévi, chargée du ministère sacerdotal. Le livre suivant est appelé les *Nombres,* parce qu'il débute par le recensement des Israélites. Enfin le *Deutéronome,* ou « seconde loi » revient sur les prescriptions législatives antérieurement publiées, afin de mieux les inculquer à un peuple dont Jéhovah lui-même a dit qu'il avait « la tête dure » ; il ajoute même quelques prescriptions secondaires à celles qui avaient été antérieurement promulguées.

Au fond, on peut dire que la Genèse est une introduction ou une préface du Pentateuque, et que le Deutéronome en est la table analytique ou la récapitulation. Restent les trois livres intermédiaires, dont l'objet pratique est de promulguer peu à peu les ordonnances divines.

Mais ils ne le font nullement à la façon de nos Codes récents, qui rapportent sèchement et strictement une nomenclature aride de textes. Le législateur des Hébreux, au contraire, a grand soin de situer ses prescriptions dans le cadre des événements qui ont été la cause ou l'occasion de leur promulgation.

On suit avec le plus vif intérêt le récit des circonstances, diverses mais providentielles, qui peu à peu contribuèrent à ressouder entre elles les tribus longtemps réduites en esclavage, et qui aboutirent à la formation d'un royaume théocratique, c'est-à-dire d'un régime politique dont Dieu était le chef direct, même au point de vue temporel.

Cette forme de gouvernement amenait, de toute nécessité, des conséquences d'ordre religieux et théologique. En effet, les lois émanées du Seigneur ont une valeur toute différente de celles qui sont dues à la simple sagesse des hommes. Un grand nombre d'entre elles gardent leur force dans l'universalité des peuples et des temps ; même celles qui étaient spéciales à Israël restent importantes pour l'étude des volontés divines. Le Pentateuque est donc à la base de l'Ancien Testament, et reste précieux pour la connaissance du Nouveau.

C'est dans ce sens que S. Grégoire de Nazianze a pu dire qu'il était « un océan de théologie », et qu'un commentateur moderne, M. Fillion, lui a fait écho en écrivant : « Le Pentateuque est à l'Ancienne Alliance ce que les Evangiles sont à la Nouvelle. »

Cette dernière appréciation est d'autant plus juste qu'elle envisage aussi bien le côté historique du Pentateuque que son côté doctrinal.

II

Le Pentateuque a été écrit par Moïse sous l'inspiration de l'Esprit-Saint.

Vous connaissez tous, m. f., la vie de cet homme providentiel qui fut d'abord, dès sa naissance, condamné à périr par suite de la loi égyptienne qui condamnait à mort tous les enfants mâles des Hébreux. Au lieu de le noyer brutalement, sa mère, inspirée du ciel, se contenta de l'exposer dans une corbeille de joncs sur les eaux du Nil. Et le Seigneur, qui règle à sa guise les événements, même les plus minimes en apparence, envoya la fille du Pharaon se baigner dans le fleuve juste à temps pour recueillir l'infortuné. Elevé à la cour royale, le jeune Moïse voyait s'ouvrir devant lui une belle carrière administrative, lorsque l'ardeur de sa jeunesse le poussa à tuer un égyptien qui malmenait l'un de ses frères de race. Force lui fut de s'enfuir pour se soustraire au châtiment, et il se réfugia au pays de Madian où il devint un simple berger. C'est là que Dieu l'attendait.

Un jour qu'il faisait paître ses troupeaux sur le mont Horeb, Moïse, en une vision éblouissante, aperçut la gloire du Seigneur dans un buisson qui brûlait sans se consumer. Jehovah lui ordonna de retourner sur la terre d'exil qu'il avait quittée et de présider à la libération de son peuple. Entendre, c'était obéir. Et Moïse, docilement, reprit le chemin de l'Egypte pour y rassembler les Hébreux et les conduire vers leurs destinées saintes. Comment il s'y prit et quels résultats il obtint, c'est ce que nous verrons prochainement.

Toujours est-il que, devenu chef de peuple, il entreprit la rédaction du Pentateuque.

Dans les temps anciens, personne ne révoquait ce fait en doute. Plus tard sont venus des critiques, surtout au XVIII[e] siècle, lorsque le rationalisme a prévalu parmi les sectes protestantes. On a essayé, à l'aide d'une érudition fallacieuse, de faire croire que les premiers livres de la Bible étaient dus à la main

de plusieurs auteurs. On se servait pour cela des arguments les plus inattendus. Pour n'en citer qu'un, on s'appuyait sur ce que Dieu est tantôt désigné sous le nom hébreu d'Elohim, et tantôt sous celui de Yahveh ou Jehovah. La belle histoire ! Est-ce que celui qui vous parle en ce moment ne désigne pas Dieu sous les épithètes les plus diverses, ne fût-ce que pour rompre la monotonie de son discours ? De ce que nous disons tantôt le Seigneur, tantôt l'Eternel, ou le Très-Haut, ou le Tout-Puissant, faut-il conclure que nous ne sommes pas le même homme, ou que nous changeons de doctrine ? Vous savez aussi bien que nous que ces qualificatifs variables se réfèrent au Seigneur unique et souverain.

Mais les professionnels de l'incrédulité ont essayé d'autres subterfuges. Ils ont imaginé que Moïse s'était servi de secrétaires qui rédigeaient ses écrits sous ses ordres, ou bien qu'il avait utilisé pour son travail des fragments documentaires antérieurs à lui. — Et après ? Le moindre commerçant de nos jours utilise une dactylo pour lui dicter des lettres à ses correspondants ; mais comme c'est lui qui les signe, c'est lui qui en prend la responsabilité. Oseriez-vous dire qu'il n'est pas l'auteur réel des lettres ainsi composées ?

De même, il nous arrive couramment de nous servir de documents qui confirment la théorie que nous avons à soutenir, en n'importe quel domaine. Mais, en les adoptant, nous les faisons nôtres, et garantissons ainsi leur valeur.

Ne soyons donc pas plus rigoureux pour Moïse que pour nous-mêmes. Qu'il ait eu ou non des secrétaires, qu'il ait ou non puisé à des sources diverses de renseignements (ce qui n'est pas démontré d'ailleurs), il a assumé — et ceci est certain — la responsabilité de son œuvre. Tout ce qui a été écrit dans le Pentateuque l'a été sous son contrôle immédiat, probablement même de sa main, et en tout cas, sous l'inspiration directe de l'Esprit-Saint en qui résident toute lumière et toute vérité.

Une exception s'impose toutefois, et elle est unanimement admise. A la fin du Deutéronome (XXXIV, 5-12) est racontée la mort du législateur des Hébreux et l'élection divine de son successeur. Il est évident qu'à moins d'un prodige nouveau, et dont l'utilité serait discutable, ces quelques lignes n'ont pas pu être écrites par celui qui venait de finir sa laborieuse carrière. On s'accorde à les attribuer à Josué qui assuma la tâche de mener les Hébreux jusqu'à la Terre promise. Ne serait-il pas quelque peu exagéré de partir de là pour contester l'authenticité mosaïque de tout le reste de cet admirable travail ?

III

Si le Pentateuque a soulevé tant de discussions, c'est précisément à cause de son importance capitale. Ceux qui ont intérêt à détruire la foi voudraient, autant qu'ils le peuvent, en ébranler les fondements.

Mais, après avoir démoli l'édifice fragile de leurs théories, nous confirmerons notre thèse en démontrant directement que Moïse est bien l'auteur inspiré que la foi et la tradition lui attribuent.

En premier lieu, la chose n'avait rien d'impossible pour lui. Tout le monde s'accorde à lui reconnaître des qualités éminentes. Il fallait bien, d'ailleurs, qu'il en fût ainsi pour que cet homme, parti de la médiocrité et de l'exil, parvînt jusqu'au rang suprême. De nos jours, l'Allemagne et l'Italie nous offrent des exemples un peu analogues d'ascensions aussi extraordinaires.

Même si, pour plaire à nos contradicteurs, nous faisons momentanément abstraction de l'infaillibilité divine, nous sommes bien obligés de reconnaître qu'un individu qui s'est imposé au point de libérer un peuple, de l'organiser ensuite, et de le dompter malgré son mauvais caractère universellement reconnu, doit être supérieurement doué. Et dans ces conditions, quelle difficulté y a-t-il pour lui à rédiger les souvenirs de sa vie tumultueuse, ou à condenser les textes impératifs qu'il a jugés nécessaires d'imposer à ses sujets ? Si Moïse n'avait pas été capable d'écrire, aucun de ses contemporains n'aurait été à même de se substituer à lui, et le Pentateuque n'existerait pas.

Au reste, l'assentiment du monde entier vient confirmer notre doctrine. A part les rares sceptiques plus ou moins intéressés, le monde ancien comme le monde moderne acceptent avec loyauté Moïse comme l'auteur du Pentateuque. Juifs, samaritains, païens, athées, chrétiens de confessions diverses reconnaissent à l'envi cette irréfutable vérité. Nous ne saurions raisonnablement prétendre que cette multitude soit ou dupe ou complice d'on ne sait quelle ténébreuse conspiration pour l'erreur.

Le fait est à la fois grave, puisqu'il s'agit du dogme et de la morale, et facile à constater, puisque toutes les garanties désirables se trouvent à notre portée.

Tandis que si l'on admettait l'hypothèse contraire, il faudrait recourir à de telles invraisemblances que leur seule énumération en démontre l'inanité. Il faudrait croire d'abord que les Israélites ont été d'accord avec les nations rivales pour admettre l'authenticité d'un texte qui consacrait leur suprématie. Il faudrait ensuite prouver que les chrétiens, souvent si opposés aux Juifs, se sont entendus avec eux sur ce point capital, afin d'organiser un complot de silence. Il faudrait enfin considérer que les savants, aussi neutres qu'impartiaux, auraient accepté ces collusions.

Tout cela est du domaine de la chimère.

* *

Il est d'usage, lorsqu'on traite de ces questions, d'alléguer encore des preuves comme l'évidence interne du style, comme l'analyse des détails qui permettent d'identifier un auteur, ou comme l'unité de composition du livre qui, à elle seule, équivaut à une signature.

Sans négliger le moins du monde ces allégations, nous ne les développerons pas ici, à cause des limites brèves qui sont imposées à notre instruction. D'ailleurs n'en avons-nous pas assez dit ? Quiconque juge dans la sérénité d'une bonne foi impartiale, ne peut que se déclarer convaincu. Ou le Pentateuque est de Moïse, instrument inspiré de Dieu, ou il ne peut être de personne.

Entre les deux branches de ce dilemme, il n'y a pas de difficulté à choisir.

IX

LA GENÈSE

Hérodote, a-t-on coutume de dire, est le « père de l'histoire. » Pour comprendre combien cette assertion est erronée, il suffit de lire le premier livre de

la Bible, qui fut composé environ mille ans avant Hérodote et qui contient un magnifique récit historique échelonné sur un espace de plus de deux mille ans à partir du commencement du monde. On l'appelle la *Genèse*, du mot grec *genesis*, qui signifie « origine », précisément parce qu'elle débute par la narration de l'œuvre créatrice de Dieu.

I

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. » C'est par cette formule majestueuse que s'ouvre la Genèse inspirée. Et tout aussitôt elle nous montre les détails de l'action divine, divisée en six époques qu'elle appelle « jours » dans un sens très large. Nous voyons Dieu tirer la matière du néant, organiser la nébuleuse primitive, doter le monde nouveau d'une floraison et d'une faune merveilleuses, lui donner enfin comme maître la créature supérieure, intelligente et libre qui s'appellera l'homme.

Comme le but divin ne serait pas rempli si l'homme demeurait seul, une compagne est adjointe à Adam et tous deux sont placés dans un jardin délicieux où sans crainte, sans souffrances, sans aucun mal d'aucune sorte, ils attendront, au milieu de leur postérité future, l'heure de passer à leur avenir éternel.

Mais la faiblesse humaine fit échouer ces projets du Très-Haut. Mis en demeure de prouver leur obéissance en s'abstenant de goûter aux fruits d'un seul arbre, parmi tous ceux qui enrichissaient l'Eden, Eve et Adam cédèrent à une suggestion infernale, et furent aussitôt châtiés par Dieu, qui, les exilant du Paradis terrestre, les condamna à l'ignorance, au travail, à la douleur et à la mort.

Les misérables vécurent encore longtemps sur la terre, endeuillés par le souvenir du meurtre d'un de leurs fils, Abel, que Caïn, son frère, avait assassiné. La naissance d'un autre fils, Seth, qui devait fonder une famille nouvelle, allégea peut-être le poids de leurs regrets.

Mais la race humaine se trouva bientôt scindée en deux tribus hostiles : d'une part les Caïnites, enfants proscrits et farouches du premier assassin ; d'autre part les descendants de Seth qui s'appelaient les « enfants de Dieu » pour bien montrer leur résolution de persévérer dans la vertu.

Dieu avait interdit à ses fidèles de se mêler à la peuplade maudite, et pendant tout le temps qu'ils obéirent, ils vécurent relativement heureux, malgré l'âpreté de leur existence fruste et rude. Puis, oublieux des anciennes fautes et des sanctions qui les avaient suivies, ils transgressèrent l'ordre divin et, en s'unissant aux Caïnites, se laissèrent corrompre par toutes sortes de vices dont ceux-ci avaient dès longtemps l'habitude.

Le mal empira à ce point qu'un jour arriva où le Seigneur ne put trouver, parmi tous les humains, qu'une famille droite et juste : celle du patriarche Noé. Alors il se décida à sévir.

Le déluge noya tous les êtres vivants, sauf la famille privilégiée qui, providentiellement avertie, s'était réfugiée dans une arche avec les animaux nécessaires à la reconstitution des différentes espèces. Quand l'œuvre d'expiation terrible fut achevée, Noé se remit à défricher la terre, avec ses trois fils, chefs futurs des grandes races humaines : Sem, Japhet et Cham, dont le dernier allait bientôt attirer sur lui la malédiction paternelle.

Cependant les siècles succédaient aux siècles, et les générations se suivaient toujours nombreuses et fécondes, emplissant à nouveau l'univers autrefois dévasté. Entre tous les hommes, un patriarche notamment surgit sur qui le Très-Haut avait de grandes vues ; on le nommait Abraham.

II

Abraham reçut du Seigneur l'ordre de quitter son pays et sa famille, car Dieu voulait l'éloigner de toutes les corruptions terrestres pour en faire le Père des Croyants. Après bien des péripéties, il s'établit dans la terre de Chanaan, non loin des domaines de son neveu Lot, qui devait habiter près des rives du Jourdain jusqu'à la destruction opérée par Dieu des villes infâmes Sodome et Gomorrhe.

Il vivait dans l'exacte observance des préceptes du Très-Haut qui, pour éprouver le courage de sa foi, lui demanda un jour l'immolation de son fils Isaac. Sans un murmure, le père désolé prépara tout pour le sacrifice, et il était sur le point de l'accomplir lorsqu'un ange, envoyé du ciel, arrêta son bras, en assurant le Patriarche que Dieu se contentait de l'intention généreuse avec laquelle il avait manifesté son obéissance.

L'alliance contractée entre Dieu et Abraham ne constituait pas seulement pour celui-ci un incomparable honneur. En attendant ses répercussions dans l'autre vie, elle devait produire d'importants effets dès ce monde, car le Seigneur avait promis de multiplier la postérité du Patriarche jusqu'à en former un peuple qui serait élu entre tous pour conserver, au milieu des multiples idolâtries environnantes, l'authentique foi révélée.

Elle se traduisit d'abord par ce formidable accroissement de richesses et de puissance qui permettait au Père des Croyants d'entrer en lutte, seul avec ses gens, contre cinq rois alliés, qui furent mis en déroute. C'est précisément au retour de cette guerre qu'Abraham fit la rencontre mystérieuse de Melchisédech, prêtre et roi, qui lui offrit l'hommage du pain et du vin. Si nous signalons cet épisode, c'est qu'il y avait là plus qu'un événement fortuit. Le geste de Melchisédech préfigurait une autre oblation infiniment plus parfaite ; il annonçait les temps lointains de l'avenir où d'autres prêtres présenteraient à Dieu lui-même du pain qui ne serait plus du pain, du vin qui ne serait plus du vin, des oblations transsubstantiées où les apparences sensibles cacheraient la réalité prodigieuse du Corps et du Sang du Messie promis.

Cependant le fils d'Abraham, Isaac, avait reçu les prémices des bénédictions souveraines en la personne de deux fils : Esaü, appelé aussi Edom, et Jacob. Quoique jumeaux, ceux-ci différaient l'un de l'autre : le premier, farouche, violent, semblait dès son enfance destiné à lutter contre les plus étranges vicissitudes ; le second, au contraire, par une prédestination spéciale, devait attirer sur lui les bénédictions de son père, gage assuré de celles que lui réservait l'Eternel.

A la suite d'une scène tragique à propos du droit d'aînesse auquel Esaü avait imprudemment renoncé, Jacob, au moment de l'agonie paternelle, jugea prudent de s'enfuir jusque dans la Mésopotamie. Arrivé là, il se retira chez son oncle Laban qui lui confia d'abord la garde de ses immenses troupeaux.

Mais Jacob était jeune, et le désir le tourmentait de fonder à son tour une famille suivant son cœur. Il connut bien des tribulations avant de parvenir à